



0001 - Les clés du cadre social et réglementaire des IEG

Fiche mise à jour le 06/01/2025



Site AFPPENN

699 €

Site Client

sur devis

| | | |
|--|---|--|
| | <p>Objectifs : Permettre aux RH / Directeurs/ Managers des entreprises des IEG de développer ou acquérir des compétences en droit social /réglementation RH / formation conformément au corpus réglementaire des IEG (Statut, PERS, accord de branche).</p> | <div data-bbox="1284 705 1444 862"></div> <p>2 jour(s) , 14 heures</p> <div data-bbox="1268 985 1452 1097"></div> <p>RH / Directeurs/Managers</p> <div data-bbox="1268 1243 1452 1355"></div> <p>Si vous êtes en situation de handicap, n'hésitez pas à contacter notre référent handicap.</p> |
| | <p>Apports théoriques : Les différents textes du corpus réglementaire : Les grandes thématiques sociaux / RH dans la branche des IEG.</p> <p>1) Vie du contrat de travail : Embauche, stage statutaire, rupture de la relation de travail, primes de sujétion, retraite (dont services actifs et CEJR), entretiens divers, ANE, CET, congés divers.</p> <p>2) Durée du travail : Temps de travail effectif, heures supplémentaires, télétravail, astreintes.</p> <p>3) Droits familiaux : Congés divers, dispositifs financiers.</p> <p>4) Dialogue social : Election du CSE, Rôle et mission du CSE et de ses membres, négociation des accords collectifs.</p> <p>5) Protection sociale : Médecine conseil/travail, mutuelle, prévoyance obligatoire, gestion des accidents du travail.</p> <p>6) Prévention des risques professionnels : Evaluation des risques et prévention des risques professionnels.</p> <p>7) Formation professionnelle continue : Les acteurs de la formation, les dispositifs de formation, ingénierie financière.</p> <p>8) Les accords de branche des IEG.</p> | |
| | <p>Apports pratiques : Mises en situation /témoignages de RH dans les IEG.</p> | |
| | <p>Pré-requis : Avoir les bases de droit commun relatives aux règles juridiques droit social / RH. Appartenir à une entreprise des IEG.</p> | |
| | <p>Modalités d'évaluation : - QCM à la fin de chaque grande thématique</p> <ul style="list-style-type: none"> - Evaluation finale - Analyse de mise en situation | |
| | <p>Méthodes mobilisées : Le formateur est un expert du domaine social / et de la réglementation RH des IEG et a plusieurs années d'expérience de formation pour adulte en entreprise.</p> <p>Bilan de formation.</p> | |